

■ **Timac SA**, à Sion, CH-626.3.001.971-2, importation, fabrication, commercialisation d'engrais, d'amendements, de tous produits agricoles, société anonyme (FOSC no 239 du 10.12.2002, p. 15, publ. 764814). Modification des statuts: 27.06.2007. Selon contrat de fusion du 26.06.2007 et bilan au 01.01.2007 et bilan intermédiaire au 30.06.2007 la société reprend la société anonyme 'Düngemittel-Technik AG' à Zoug (CH 170.3.002.056-8). Les actifs de CHF 778'653.55 et passifs (fonds étrangers) de CHF 48'721.— sont transférés à la société reprenante. Les actionnaires de la société transférante se voient remettre 100 actions nominatives liées selon les statuts de CHF 1'000.—. Le capital-actions de la société reprenante est augmenté de CHF 100'000.— par suite de fusion. Nouveau capital-actions: CHF 200'000.— [précédemment: CHF 100'000.—], entièrement libéré. Actions: 200 actions nominatives de CHF 1'000.— liées selon les statuts [précédemment: 100 actions nominatives de CHF 1'000.— chacune]. Nouvel organe de publication: BO et, quand la loi l'exige, la FOSC.

Journal no 1646 du 15.10.2007
(04164168 / CH-626.3.001.971-2)